



AVIS DE RECRUTEMENT D'AGENTS DE SANTE AU PROFIT DE LA CAISSE NATIONALE DE SECURITE (CNSS)

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) est un établissement public à caractère social, jouissant de la personnalité civile et de l'autonomie financière. Elle est chargée de la gestion du régime général de sécurité sociale institué en faveur des travailleurs du secteur structuré soumis aux dispositions du code du travail. Elle est placée sous la tutelle du Ministre en charge de la sécurité sociale et est administrée par un Conseil d'Administration.

Dans le cadre de ses activités, la Caisse lance un appel à candidature pour pourvoir aux postes suivants :

I - POSTES

1 - BIOLOGISTE MEDICAL SUPERIEUR

a - Nombre de poste : 1

b - Mission et activités

Le biologiste médical supérieur joue le rôle de chef d'équipe et placé sous la supervision générale du Chef Cellule Médecin Conseil. Il suit une procédure régie par le code de la santé publique.

Il est chargé entre autres des tâches ci-après :

- assurer la conduite et l'expertise médicale du diagnostic biologique et de recours ;
- contrôler et superviser les tâches et activités déléguées aux collaborateurs directs ;
- transmettre les différents résultats au secrétariat comptable pour la vérification des formalités ;
- superviser l'archivage des résultats ;
- superviser de façon correcte la tenue des statistiques
- relever les erreurs et manquements lors de l'exécution des tâches et faire un compte rendu au superviseur général ;
- être un acteur de la prévention et de la promotion de la santé en particulier dans le dépistage ;
- être le gestionnaire et le garant du dossier biologique du patient ;
- assurer les échanges avec les professionnels de santé notamment dans le parcours de soins du patient ;
- maîtriser les contraintes et les performances de l'examen de biologie médicale ;
- assurer la maîtrise et l'évolution du laboratoire de biologie médicale en toute indépendance ;
- organiser le management de la qualité du LBM (Laboratoire Bio-Médical) ;
- contribuer aux innovations biotechnologiques et bio-informatiques ;
- participer à l'expression des besoins en équipements, matériels et consommables ;
- participer aux inventaires périodiques des équipements, matériels et consommables ;
- participer aux missions transversales (hémovigilance, identitovigilance, réactovigilance, AMP vigilance, maladies à déclaration obligatoire) et institutionnelles (prise en charge de la délivrance des produits sanguins labiles).
- superviser la gestion des déchets biomédicaux et autres selon les normes ;

- participer aux visites médicales périodiques du personnel ;
- effectuer les tâches connexes selon les besoins et toutes autres tâches confiées par la hiérarchie.

c - Profil

- être titulaire d'une licence en analyses biomédicales et d'un BAC + 5 en analyses biomédicales ou tout autre diplôme équivalent ;
- avoir une expérience professionnelle d'au moins trois (03) ans dans le domaine ;
- avoir une bonne connaissance du système de santé du Bénin ;
- avoir une bonne capacité d'analyse, de synthèse, de rédaction, d'organisation, de programmation, de suivi des activités et de l'utilisation du matériel de laboratoire ;
- être méthodique, rigoureux (se), intègre ;
- avoir une bonne maîtrise de l'informatique bureautique et logiciel.

2 - BIOLOGISTE MEDICAL

a - Nombre de poste : 1

b - Mission et activités

Placé sous la supervision générale du Responsable du laboratoire, le biologiste médical est chargé entre autres des tâches ci-après :

- organiser la prise en charge du patient au sein du laboratoire de biologie médicale ;
- maîtriser et garantir la juste prescription et la pertinence des examens de biologie médicale ;
- valider les résultats de biologie médicale et les interpréter contextuellement, préciser et confirmer le diagnostic médical ;
- vérifier la bonne compréhension des informations communiquées au patient ;
- assurer la permanence des soins et les urgences biologiques ;
- assurer ou être associé à la maîtrise et l'évolution du laboratoire de biologie médicale en toute indépendance ;
- participer à l'activité d'expertise et de recours.
- participer aux inventaires périodiques des équipements, matériels et consommables ;
- assurer l'entretien du matériel ;
- effectuer les tâches connexes selon les besoins et toutes autres tâches confiées par la hiérarchie.

c - Profil

- être titulaire de BAC + 3 en analyses biomédicales ou tout autre diplôme équivalent ;
- avoir une expérience professionnelle d'au moins deux (02) ans dans le domaine ;
- avoir une bonne connaissance du système de santé du Bénin ;
- avoir une bonne capacité d'analyse, de synthèse, de rédaction, d'organisation, de programmation, de suivi des activités et de l'utilisation du matériel de laboratoire ;
- être méthodique, rigoureux (se), intègre ;
- avoir une bonne maîtrise de l'informatique bureautique et logiciel.

3 - ASSISTANT(E) SOCIAL(E)

a - Nombre de poste : 2

b - Mission et activités

L'assistant(e) social(e) passe par l'**écoute** du salarié, le dialogue, l'étude de la demande et des situations, dans le respect des principes de neutralité, de confidentialité, et des règles liées au secret professionnel (articles 226-13 et 226-14 du nouveau Code pénal) et au Code de déontologie propre à la profession.

L'assistant social est un véritable soutien technique et administratif dans la gestion des dossiers à forte implication sociale.

Il intervient dans la vie professionnelle aussi bien que dans la vie privée des travailleurs.

Placé(e) sous la supervision générale du Médecin Conseil, il (elle) est chargé(e) entre autres des tâches ci-après :

- accueillir, orienter et accompagner le personnel et les usagers clients en difficulté ;
- diligenter des enquêtes sociales pour apporter les informations nécessaires susceptibles de débloquer la liquidation des demandes de prestations ;
- assurer le rôle de médiateur entre les salariés et les différentes autorités de l'entreprise, ainsi que les services externes ;
- être une écoute et un soutien fondamental pour les salariés qui rencontrent des difficultés sur leur lieu de travail ;
- veiller sur le bien-être psycho-social du personnel de la CNSS et assurer un suivi aussi bien dans le cadre professionnel que privé ;
- conseiller sur des problèmes personnels qui sont parfois sans liens avec l'entreprise, mais participent à une accumulation de stress qui peut mener au burn-out (des répercussions négatives sur la vie professionnelle) ;
- sensibiliser les assurés sur les mesures préventives de protection en vue de réduire les risques d'accidents liés au travail (réduction des charges pour l'entreprise).

c - Profil

- être titulaire de BAC + 3 en assistant social ou tout autre diplôme équivalent ;
- avoir une expérience professionnelle d'au moins deux (02) ans dans le domaine ;
- être méthodique, rigoureux (se), intègre ;
- avoir une grande capacité d'adaptation ;
- avoir une bonne maîtrise de l'informatique bureautique et logiciel.

4 - AIDE SOIGNANT(E)

a - Nombre de poste : 2

b - Mission et activités

Placé(e) sous la supervision générale du Responsable du Centre Médico-Social, il ou elle est chargé(e) entre autres des tâches ci-après :

- accueillir les clients et les malades ;
- assurer la prise et l'enregistrement des constantes (température, poids, TA...etc.) dans les carnets ;
- assurer la propreté du mobilier et des équipements du Centre Médico-Social ;
- désinfecter les matériels en appliquant les protocoles de nettoyage et de décontamination ;
- assistance technique pour la réalisation des soins, spécifique au domaine d'activité ;
- entretien, nettoyage et rangement des matériels spécifiques à son domaine d'activité ;
- réalisation de soins spécifiques à son domaine d'intervention ;
- recueil/collecte de données ou informations spécifiques à son domaine d'activité ;
- surveillance de l'état de santé des personnes (patients, enfants...), dans son domaine d'intervention ;
- assurer toutes autres tâches relevant de ses compétences selon les besoins du service.

c - Profil

- être titulaire du BEPC ou tout autre diplôme équivalent ;
- avoir suivi une formation en aide-soignant et être détenteur d'une attestation de fin de formation ;
- avoir au moins deux (02) ans d'expérience professionnelle dans le domaine ;
- être méthodique, rigoureux (se), intègre ;
- avoir une bonne maîtrise de l'informatique bureautique et logiciel.

5 - AUXILIAIRE DE PHARMACIE

a - Nombre de poste : 1

b - Mission et activités

L'auxiliaire en pharmacie est un professionnel de la santé. Il a pour rôle d'accueillir les usagers de la pharmacie, de servir les médicaments, d'expliquer la médication prescrite par le médecin, de relever pour le patient les contre-indications, etc. Placé sous la supervision générale du Médecin Conseil, l'auxiliaire en pharmacie est chargé entre autres de :

- la gestion technique du dépôt central des médicaments ;
- participer à l'approvisionnement en médicaments et autres produits pharmaceutiques ;
- suivre le stock de médicaments et autres produits pharmaceutiques ;
- préparer les besoins en médicaments et autres produits pharmaceutiques et les adresser à la hiérarchie pour validation ;
- participer à la réception des commandes ;
- tenir à jour les fiches et le registre de stock ;
- participer à la dotation des Centres médico-Sociaux ;
- réaliser les inventaires périodiques ;
- exécuter toutes autres tâches entrant dans son domaine de compétences.

c - Profil

- être titulaire du BEPC ou tout autre diplôme équivalent ;

- avoir suivi une formation en auxiliaire de pharmacie et être détenteur d'une attestation de fin de formation ;
- avoir au moins deux (02) ans d'expérience professionnelle dans le domaine ;
- avoir des notions de gestion de stock ;
- être méthodique, rigoureux (se), intègre ;
- avoir une bonne maîtrise de l'informatique bureautique et logiciel.

II - CONDITIONS A REMPLIR

Pour les différents postes ouverts, les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- être de nationalité béninoise ;
- jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité ;
- être âgé de 40 ans au plus pour les candidats au poste de Biologiste Médical Supérieur et de 35 ans au plus pour les autres postes au 31 décembre 2021 ;
- être immédiatement disponible.

III - DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- une lettre de motivation signée et datée, adressée à Monsieur le Directeur Général de la CNSS ;
- un curriculum vitae daté et signé, précisant les expériences acquises ;
- une photocopie légalisée du certificat de nationalité ;
- une photocopie légalisée de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité (les cartes délivrées par l'ANIP ne sont pas à légaliser) ;
- une copie conforme (légalisée) de l'acte de naissance ou du jugement supplétif (les actes délivrés par l'ANIP ne sont pas à légaliser) ;
- un casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- deux (02) photos d'identité couleur sur fond blanc ;
- une photocopie légalisée de chaque diplôme requis ;
- un ou les certificat (s) de travail justifiant l'expérience professionnelle.

IV - PROCESSUS DE SELECTION

Le processus de sélection se fera en quatre (04) phases :

a - phase de présélection : elle portera sur l'étude de dossiers qui évaluera la formation académique et les expériences à l'issue de laquelle une liste des candidats sera retenue ;

b - phase de l'épreuve écrite : les candidats présélectionnés seront soumis à deux épreuves :

- une épreuve de culture générale notée sur 20, durée 1 heure, coefficient 1 ;
- une épreuve de spécialité (cas pratique) notée sur 20, durée 2 heures, coefficient 3.

Seront retenus pour la phase d'entretien, les candidats déclarés admissibles après les épreuves écrites.

Lieu de composition : Cotonou ;

c - phase orale : elle consiste à soumettre chaque candidat(e) déclaré(e) admissible à un entretien technique devant un jury à l'issue duquel il (elle) sera noté(e) sur 20.

Lieu de composition : Cotonou ;

A l'issue des deux phases de tests (écrit et entretien), les candidats seront déclarés admissibles selon le classement des meilleures moyennes définitives et conformément au nombre de places disponibles par poste.

d - phase de la visite d'aptitude médicale d'embauche : les candidats déclarés admissibles seront seuls autorisés à subir la visite d'embauche.

NB : Les diplômes obtenus à l'étranger doivent être appuyés d'une équivalence dûment établie par la Commission Nationale d'Etude des Equivalences de Diplômes (CNEED).

V - CONDITIONS D'EMBAUCHE

Les candidat(e)s déclaré(e)s définitivement admis(e)s seront convié(e)s au siège de la CNSS pour le complément de dossiers et les formalités de leur embauche.

Chaque candidat(e) définitivement admis(e) sera soumis(e) à une période d'essai conformément à la législation en vigueur.

A l'issue d'un essai concluant, le/la candidat(e) admis(e) sera engagé(e) à la CNSS pour un contrat de travail à durée déterminée (CDD) d'un (01) an renouvelable ou commuable en contrat de travail à durée indéterminée (CDI), sous réserve de la performance observée au cours de la période de CDD.

VI - DEPOT DES DOSSIERS

Les personnes intéressées par le présent avis sont priées de déposer leurs dossiers de candidature sous pli fermé avec la mention « Candidature pour le poste de ... » au plus tard le **jeudi 17 mars 2022 à 17 heures précises** au Secrétariat du Directeur des Ressources Humaines, au 6ème étage de l'immeuble de la CNSS sis à la place de souvenir à Cadjèhoun - Cotonou ou au secrétariat des Agences Régionales de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.

N.B : Les personnes ayant déposé précédemment leur dossier de candidature, sont invitées à consulter la liste des candidats après dépouillement et étude de dossiers. Celles dont les dossiers ont été rejetés pour divers motifs sont priées de constituer et de déposer un nouveau dossier.

La présente annonce peut également être consultée sur le site internet www.cnss.bj

Fait à Cotonou, le

03 MARS 2022



Apollinaire CADETE TCHINTCHIN
DG/CNSS